

FORMATION

Conduite d'entretiens disciplinaires ou de rupture du contrat



Quels bénéfices en attendre ?

Monter en compétences grâce à des clés juridiques et des retours d'expériences ; maîtriser et pratiquer les techniques et étapes de la conduite d'entretien ; optimiser l'écoute de ses interlocuteurs ; clarifier son discours dans une logique positive et constructive ; prendre confiance et diminuer le niveau de stress ; accroître son aisance à l'oral ; savoir cadrer les situations anxiogènes ou « à risque », notamment en cas de débordements violents ; sécuriser les procédures disciplinaires ; anticiper les risques psycho-sociaux liés aux contraintes du management.



Une formation conçue pour et à destination des managers opérationnels et des équipes dirigeantes.

Éligible au titre de la formation continue.

POURQUOI : SÉCURISER LES PROCÉDURES

Devoir sanctionner un collaborateur s'avère anxiogène pour le salarié concerné mais aussi pour les managers. Dans la plupart des cas, la procédure disciplinaire est humainement inconfortable et émotionnellement complexe, avec des enjeux juridiques, financiers et managériaux importants.

Grâce à la formation proposée, les managers pourront accroître leurs compétences et développer leurs capacités de lecture des situations en droit disciplinaire, améliorer leur posture en entretien et leur communication. Ainsi, ils pourront se positionner de façon plus pertinente et efficace, désamorcer les tensions, clarifier leur discours et mieux maîtriser le stress inhérent aux procédures.

AVEC QUELS INTERVENANTS ?



Maître Camille ROUSSET, dirigeante fondatrice du cabinet Rousset Avocats, dispose de près de 30 ans d'expérience en qualité d'avocat et de médiateur ; elle est spécialisée en droit du travail et risques psycho-sociaux. L'une de ses ambitions est de concilier les intérêts de chaque partie lors de situations de crise, dans le respect du travail accompli ensemble, afin de préserver la dignité de tous.



Laurène REGOUT, coach certifiée d'État, spécialiste de la prise de parole en public et de la gestion des conflits par l'approche systémique ; elle dispose d'une expérience de près de 10 ans en tant que consultante. Auparavant chanteuse lyrique, avec 25 ans d'expérience dans le domaine de la voix, elle accompagne aujourd'hui les managers dans leur prise de parole, la gestion des relations et leur posture managériale.

Ensemble, elles proposent un accompagnement technique et pratique, où des disciplines transversales, utiles à l'exercice du management, se conjuguent à l'expertise juridique, afin de mieux communiquer tant en interne, pour des relations vertueuses et respectueuses, que dans les relations avec les tiers. Elles accompagnent la mise en œuvre de procédures responsables.

QUEL CONTENU ?

Une formation à la fois théorique et pratique pour couvrir les fondamentaux de la conduite des entretiens disciplinaires ou de rupture du contrat :

• Les fondamentaux de la conduite d'entretien :

- *Les fondamentaux juridiques* : vérification des délégations de pouvoirs et statuts, échelle des sanctions et RI, enquête préliminaire et diagnostics divers, rôle des institutions représentatives du personnel ;
- *Les préalables à l'entretien* : établir et maintenir un rapport collaboratif, posture basse et posture haute, les outils de l'écoute active, langage verbal et non verbal, transformer la demande initiale en un objectif atteignable, respect de l'écologie des personnes, recadrage des personnes débordantes ou apathiques.

• La conduite d'entretiens disciplinaires :

- *Les fondamentaux juridiques* : mise en œuvre de la procédure et délais, assistance des parties, gestion des risques psycho-sociaux, enjeux et préconisations ;
- *Mener un entretien disciplinaire* : exercices de recentrage pour la gestion du stress et des émotions, clarification de l'exposé des motifs, recueil des explications, rédaction du rapport d'entretien ;
- *Mise en situation et exercices pratiques* ;
- *Feedback et analyse.*

• La négociation d'une rupture :

- *Les fondamentaux juridiques* : calendrier, outils, typologie de procédures et conditions de validité, usages de négociations, rupture conventionnelle, enjeux humains, juridiques, fiscaux et sociaux et alternatives judiciaires ;
- *Mener une négociation de rupture* : clarification de la proposition, écoute active et reformulation, mécanismes et enjeux de la transaction et/ou de la médiation ;
- *Mise en situation et exercices pratiques* ;
- *Feedback et analyse.*

Quelles modalités pratiques ?

DUREE

5 demi-journées, à positionner selon vos agendas :

- 1 demi-journée consacrée aux fondamentaux de la conduite d'entretien
- 2 demi-journées consacrées à la conduite d'entretiens disciplinaires
- 2 demi-journées consacrées à la négociation d'une rupture

LIEU

A déterminer ensemble selon la taille du groupe et vos préférences

Dans vos locaux

ou

Dans l'un de nos centres de formation référents, tels que :

- Péniche La Boussole (46 quai Rambaud – 69002 Lyon)
- Centre de Formation et de Ressourcement « Le Mont des Sources » (30 rue du Pavé - 69610 Montromant)

Quel tarif ?

Tarif de la formation : 2 200 € H.T. / participant

En intra entreprise (6 participants au minimum)

En inter entreprises sur demande (8 participants au minimum)

Mise à disposition d'un support et de modèles

Formule personnalisée sur demande



Contact

Rousset Avocats

Site Greenopolis – Bât. B03

18 rue Berjon, 69009 Lyon

+33 (0)4 28 38 16 96

www.roussetavocats.com

communication@roussetavocats.com